



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 42

Samedi 13 décembre 2014 - 85^e année

Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction
Paris / La FNCofo et France bois régions signent un accord cadre p.4

Lignes express p. 5

Agenda p. 8

Au pied de la lettre / "Comment développer les contrats d'approvisionnement pluriannuels dans le secteur communal ?" p.4

L'actualité en régions p. 9

Nord – Picardie /
Un nouveau conseiller développement entreprises pour Nord Picardie bois

Centre – Île-de-France / Premiers Trophées bois Île-de-France

Auvergne / Un outil de gestion de chantiers pour les ETF

Aquitaine / Création d'une association interprofessionnelle dans les Pyrénées-Atlantiques

Gros plans

Lorraine / Terres de hêtre imagine... "la filière bois feuillus en 2050" p.11

Labellisation / L'Origine France garantie au service de la filière bois p.14

Comprendre

Entreprises
Bretagne /
C2J, exemple de collaboration réussie entre l'amont et l'aval de la filière p.16

S'équiper

Matériels et techniques
Machines à bois /
Tour d'horizon des matériels présentés pour la scierie au salon Expobois 2014 . . . p.19

Gérer

Le marché du bois
Aux ventes privées / Une vente en deux temps à Eymoutiers p.22

Aux ventes ONF / Levier : très léger tassement de prix p.23

Cours des bois sur pied p.24

Le Journal des annonces du bois p. 25

Renseignements commerciaux p. 32

Avec ce numéro : un exemplaire de l'édition "Charpente, construction, menuiserie, meuble"



16 DEC. 2014

Franc-parler

Jamais deux sans trois

La ministre du Logement Sylvia Pinel a annoncé le 4 décembre une nouvelle série de mesures visant à relancer l'activité de la construction. Il s'agit du troisième plan du gouvernement dédié au secteur rien que pour l'année 2014. Et on ne peut pas dire que les résultats escomptés soient au rendez-vous. Après un léger sursaut du nombre de permis de construire délivrés au cours du troisième trimestre, les chiffres de la construction sont repartis à la baisse, avec des mises en chantier plongeant de plus de 11% sur un an.

En complément des cinquante mesures annoncées il y a quelques mois, la ministre a présenté jeudi dernier vingt nouvelles règles de simplification des normes en matière d'urbanisme et de construction, dont la mise en œuvre d'une procédure visant à permettre de réduire les délais d'obtention d'un permis de construire. Parallèlement, ce plan prévoit une enveloppe de 70 millions d'euros sur trois ans, dont 30 millions pour financer le développement des activités en matière de rénovation énergétique via le Programme d'action pour la qualité de la construction et la transition énergétique (Pacte), prévu sur la feuille de route de la Nouvelle France industrielle à laquelle est bien sûr associée la filière forêt-bois.

Si on peut s'interroger sur l'efficacité de ce troisième plan au regard notamment des effets produits pour l'instant par les deux précédents, il est important de noter que les professionnels du bois n'ont pas attendu cette annonce pour s'organiser face aux enjeux que représente le développement du marché de la construction pour toute la filière. Après le lancement officiel début novembre de l'association Adivois (1), dont l'action s'inscrit au cœur du projet qui doit permettre la construction de dix bâtiments en bois de 10 à 15 étages d'ici 2017, France bois régions, qui fédère 22 interprofessions de la filière, vient de signer lors du dernier Salon des maires à Paris un accord-cadre avec la Fédération nationale des communes forestières pour le développement et la valorisation du bois français dans la construction.

LBI

(1) Lire par ailleurs : "Plan industries du bois / L'association Adivois détaille le projet "Immeubles à vivre en bois"" dans Le Bois International n° 39 des 15 et 22 novembre 2014.



Sommaire

16 DEC. 2014



S'informer

Le zoom de la rédaction

Europe /

Assemblée générale d'Eumabois : vers une politique d'exposition coordonnée . . . p.4

Lignes express p. 5

Agenda p. 8

L'actualité en régions p. 9

Nord – Picardie /

Un nouveau conseiller développement entreprises pour Nord Picardie bois

Centre – Île-de-France /

Premiers Trophées bois Île-de-France

Auvergne /

Un outil de gestion de chantiers pour les ETF

Aquitaine /

Création d'une association interprofessionnelle dans les Pyrénées-Atlantiques

Exposition

Paris / Expobois 2014 : après l'appréhension, la satisfaction p.11

Comprendre

Entreprises

Franche-Comté /

Morel investit dans la découpe numérique des vêtements p.15

Rhône-Alpes /

Menuiserie Frossard : une croissance portée par le haut de gamme p.18

S'équiper

Matériels et techniques

Normandie /

Une nouvelle ligne de fabrication Homag chez Couldoor p.21

Le Journal des annonces du bois p. 25

Renseignements commerciaux p. 30

Avec ce numéro : un exemplaire de l'édition "Scierie, exploitation forestière"

Franc-parler

Jamais deux sans trois

La ministre du Logement Sylvia Pinel a annoncé le 4 décembre une nouvelle série de mesures visant à relancer l'activité de la construction. Il s'agit du troisième plan du gouvernement dédié au secteur rien que pour l'année 2014. Et on ne peut pas dire que les résultats escomptés soient au rendez-vous. Après un léger sursaut du nombre de permis de construire délivrés au cours du troisième trimestre, les chiffres de la construction sont repartis à la baisse, avec des mises en chantier plongeant de plus de 11% sur un an.

En complément des cinquante mesures annoncées il y a quelques mois, la ministre a présenté jeudi dernier vingt nouvelles règles de simplification des normes en matière d'urbanisme et de construction, dont la mise en œuvre d'une procédure visant à permettre de réduire les délais d'obtention d'un permis de construire. Parallèlement, ce plan prévoit une enveloppe de 70 millions d'euros sur trois ans, dont 30 millions pour financer le développement des activités en matière de rénovation énergétique via le Programme d'action pour la qualité de la construction et la transition énergétique (Pacte), prévu sur la feuille de route de la Nouvelle France industrielle à laquelle est bien sûr associée la filière forêt-bois.

Si on peut s'interroger sur l'efficacité de ce troisième plan au regard notamment des effets produits pour l'instant par les deux précédents, il est important de noter que les professionnels du bois n'ont pas attendu cette annonce pour s'organiser face aux enjeux que représente le développement du marché de la construction pour toute la filière. Après le lancement officiel début novembre de l'association Adivois (1), dont l'action s'inscrit au cœur du projet qui doit permettre la construction de dix bâtiments en bois de 10 à 15 étages d'ici 2017, France bois régions, qui fédère 22 interprofessions de la filière, vient de signer lors du dernier Salon des maires à Paris un accord-cadre avec la Fédération nationale des communes forestières pour le développement et la valorisation du bois français dans la construction.

(1) Lire par ailleurs : "Colloque Immeubles à vivre bois / Adivois portera le plan de la filière pour la Nouvelle France industrielle", dans *Le Bois International* n° 40 du 29 novembre 2014.